

**Avis relatif aux jeux de grattage de La Française des Jeux dénommés « CASH »
« BLACK JACK » et « NUMERO FETICHE »**

Le règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux fait le 29 juin 2001 dont la dernière modification a eu lieu le 28 juillet 2021 s'applique à l'ensemble des émissions et règlements de jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site www.fdj.fr

Article 1 – Forclusions des émissions

L'émission n° 06, code jeu 647 des tickets du jeu « BLACK JACK » est clôturée le dimanche 30 avril 2023.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au 30 mai 2023 inclus.

L'émission n° 01, code jeu 140 des tickets du jeu « CASH » est clôturée le dimanche 30 avril 2023.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au 30 mai 2023 inclus.

Article 2 – Forclusion de l'émission et résiliation du règlement

L'émission n° 02, code jeu 644 des tickets du jeu « NUMERO FETICHE » est clôturée le dimanche 30 avril 2023.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au 30 mai 2023 inclus.

En conséquence le règlement « NUMERO FETICHE » le 24 juillet 2013 et modifié le 9 octobre 2017 et le 23 décembre 2019 est résilié le 31 mai 2023

Fait le 5 avril 2023

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

Charles Lantieri